

- Séminaires/Enseignements
- Colloques/Journées d'études
- Parutions
- Articles des membres du LaMOP
- Nouvelles de la bibliothèque Halphen
- Activités des membres du LaMOP
- Présentation d'un travail de thèse en cours
- Nomination/Eméritat/Prix/Bourse

EDITO

par Willy MORICE,

Voilà plus d'un an que la vie universitaire est grandement perturbée par les conditions sanitaires. Sans l'avoir prévu (peut-on jamais prévoir un tel événement et surtout ses conséquences?), notre laboratoire a toutefois rapidement pu y faire face : cours en distanciel, réseaux sociaux actifs, multiples ressources en ligne, nombreuses publications, bibliothèque Halphen restant accessible...Seule l'organisation des colloques et des journées d'études semblait difficile à mettre en place. Et pourtant ! Nous avons le plaisir de vous convier à la neuvième journée du LaMOP qui se déroulera le 27 mai 2021 et qui sera consacrée à Jean-Pierre DEVROEY, professeur émérite de l'université libre de Bruxelles. Du fait des conditions sanitaires, cette journée se tiendra en distanciel mais, à l'image des précédentes journées du LaMOP, Jean-Pierre DEVROEY présentera son parcours d'historien et dialoguera avec l'ensemble des membres du laboratoire puis des doctorants lui présenteront leurs travaux de recherche. Nous ne pourrions pas encore nous retrouver « en vrai » mais il s'agira bien là d'une journée d'études où historiens confirmés et chercheurs en devenir se retrouveront et débateront. Cette « Journée du LaMOP » est la preuve qu'en dépit des contraintes nombreuses et durables, la recherche au LaMOP continue (vous trouverez ci-dessous toutes les informations concernant la « Journée du LaMOP »).

FOCUS: Le papier journal extraordinaire des pléds à masse du bailliage de Rouen (1483-1484), par Isabelle THEILLER, maître de conférence à l'université de Toulouse, en délégation au LaMOP pour l'année universitaire 2020-2021

Unique vestige d'un ensemble sériel dont l'ampleur nous échappe, le papier journal extraordinaire des pléds à masse du bailliage de Rouen est conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime. Connu des médiévistes de la Normandie, ce registre en forme de codex n'a jusqu'à présent fait l'objet de citations éparées ou d'incitation à sa publication. La faute à ses 289 folios, rédigés en Moyen Français par des dizaines des scribes non identifiés faisant usage d'une écriture cursive fortement abrégée, mais aussi à des modalités d'enregistrement qui rendent le suivi des affaires aléatoire.

Couvrant la période allant du 9 décembre 1483 au 25 juin 1484, le papier journal s'apparente à un plunitif des audiences qui se tiennent à Rouen quotidiennement, en présence du bailli, de son lieutenant général et de ses lieutenants et greffier. Chargés d'exercer la justice royale, par délégation, les pléds à masse se réunissent en assises extraordinaires dès qu'une plainte est portée à leur connaissance (par opposition aux pléds ordinaires qui se rassemblent à des jours fixes et criés publiquement). Pour l'ensemble du bailliage de Rouen, ils reçoivent en première instance les affaires criminelles (bagarres, vols, etc.), les affaires civiles (matières héréditaires ou personnelles), les affaires administratives et de police (respect des ordonnances royales, réception des métiers et de leurs ordonnances, sécurité publique, salubrité, etc.) ainsi que les appels des sentences des juridictions inférieures. Une fois jugées ou examinées, les décisions sont mises à exécution par les sergents à masse, également présents lors des audiences. Ces derniers tirent leur nom de la masse (ou verge) qu'ils portent et invoquent lorsqu'ils instrumentent. Elle représente symboliquement l'autorité du bailli et l'exercice de la justice royale dans la juridiction. Personnages centraux de ce niveau de justice, au point que les pléds en tirent leur nom, ces officiers subalternes signifient les actes de la procédure aux justiciables, font exécuter les décisions de justice (arrestation, élargissement, perception des garanties, cautions et amendes, séquestres, ventes judiciaires, convocation des témoins etc.) et les font porter dans les marges du registre.

Témoin de leurs activités, le registre consigne leurs interventions en suivant invariablement la même procédure d'enregistrement. Chaque affaire est portée à la connaissance de la justice lors d'une première audience et est mise au registre. Deux cas de figure se présentent alors : soit elle est jugée immédiatement ce qui met un terme à la procédure ; soit l'affaire est continuée pour diverses raisons (défaut d'un justiciable, demande de pièces justificatives, audition de témoins, demande de garantie, de caution, etc.). Dans le premier cas, elle n'apparaît plus dans le registre et fera, tout au plus, l'objet d'une mention marginale attestant l'acquiescement d'une amende. Dans le second cas, elle réapparaît à une ou plusieurs dates ultérieures jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise ou y mette un terme. La date des renvois successifs est en principe précisée, mais, sans qu'il soit possible d'en expliquer la cause, nombre d'affaires n'en tiennent pas compte. Et si l'on adjoint à cela le fait que chaque journée d'audience génère plusieurs folios d'enregistrement, paléographiquement ardu, la recherche d'une unique affaire s'avère au mieux chronophage au pire illusoire (d'autant qu'elle peut également figurer dans un registre aujourd'hui disparu).

Afin d'en faciliter l'exploitation, une transcription in extenso du registre, encouragée par l'obtention d'une délégation CNRS au LaMOP pour l'année universitaire 2020-2021, a été réalisée. Actuellement en cours de relecture, elle doit faire l'objet d'une édition scientifique qui sera associée à une base de données html/xml dédiée. L'enjeu essentiel étant de permettre l'identification univoque, des parties, des affaires, de leurs conseils (procureurs, atournés), des témoins, garants et cautions, ainsi que des différentes étapes de la procédure (enregistrement, renvoi, défaut, jugement, etc.) et de leurs dates respectives. Ce traitement informatique, en plus de contribuer à la compréhension du registre, permettra également d'accéder aux nombreuses données juridiques, sociales, économiques, médicales, etc. qu'il contient et qui, jusqu'à présent, n'ont pas obtenues l'attention qu'elles méritaient.

Adossé à ce travail d'édition, et de ce fait dans un premier temps volontairement centré sur l'étude du document, un projet de recherche est également à l'œuvre. Le registre des pléds à masse offre un point d'observation privilégié sur la justice bailliagère dont il met les rouages en évidence. Son intérêt réside dans le fait que l'on peut y observer la manière dont la justice royale est exercée par le bailli et son lieutenant mais aussi par ces officiers subalternes qui échappent souvent à l'historien : sergents à masse, greffier ou encore experts mandatés. De la même manière, il dévoile des hommes et des femmes, des anonymes, de tous milieux socio-professionnels qui prennent la décision de se présenter devant cette juridiction (plutôt qu'une autre ?) afin d'obtenir justice. De ce point de vue, le registre nous permet d'entrevoir la société de l'une des plus importantes villes du royaume de France et d'un bailliage situé dans une région au fort dynamisme économique. Au-delà, il permet aussi de questionner le fonctionnement d'une administration judiciaire normande en pleine reconstruction suite à l'occupation anglaise. Il offre à nos yeux une poignée d'individus qui exercent la justice, appliquent ses décisions et (re)prennent le contrôle d'une capitale normande située aux portes de l'espace parisien. Les affaires traitées attestent la pluralité des domaines d'intervention, donnant le sentiment d'une justice interventionniste, voire omniprésente lorsqu'elle se mêle, à coup d'ordonnances, de questions qui peuvent sembler mineures. Dans ce contexte, alors qu'un jeu de réajustement des forces en présence s'opère à l'intérieur du duché de Normandie et qu'au niveau du royaume se réunissent les États généraux, ce registre des pléds à masse permet d'interroger la mise en œuvre d'un maillage administratif gagnant en densité.

En dressant sa sociologie, en identifiant les hommes, les structures et les réseaux auxquels ils appartiennent (qui ils sont, ce qu'ils font et ce qu'ils contrôlent), l'étude de ce registre semble pouvoir interroger cette (re)construction orchestrée par les institutions royales. Sans qu'ils soient légions, quelques exemples peuvent servir de point de départ à la réflexion. Parmi eux, la succession de l'évêque de Lisieux, Antoine Raguier (1474-1482), proche de Louis XI, qui traîne en longueur pour une raison qui, en l'état, nous échappe, sauf à se souvenir que l'homme devait se présenter devant la Haute justice pour des questions relatives aux poids et mesures ; ou encore l'intervention du récent maréchal de France, Philippe de Crèvecœur (1418-1494) dans des affaires qui ne semblent pas justifier sa présence, sauf à y déceler un

interventionnisme visant à renflouer les caisses royales. Bien que prenant comme point de départ l'espace rouennais, ces travaux devraient à terme s'étendre à l'ensemble de l'espace haut-normand notamment par le biais d'un corpus documentaire associé issus de bailliages secondaires ou de bailliages d'importance équivalente (Évreux par exemple). La constitution et l'analyse de ce corpus, freinées par la crise sanitaire actuelle, ainsi que la poursuite de l'étude du registre permettront d'étendre (ou de restreindre) l'espace étudié et d'affiner les questionnements relatifs à la (re)structuration de l'administration royale entamée sous Charles VII et Louis XI.

↑ Séminaires / Enseignements



Les programmes des différents **séminaires** sont disponibles sur le site du LaMOP.

Attention : La crise sanitaire actuelle et les multiples contraintes qui lui sont liées perturbent grandement la tenue des différents séminaires du LaMOP. Un grand nombre de séminaires a lieu en distanciel. N'hésitez pas à consulter les différents sites du LaMOP pour obtenir plus d'informations.

5 mai 2021 :
Communication de Blaise SOUFFACHÉ et Alain TABBAGH : « Transformation des propriétés électriques des pierres calcaires chauffées : application à la détection sur les monuments » -> [Carrières et constructions](#).

18 mai 2021 :
Communication de Thierry KOUAMÉ, de Guy LOBRICHON et de Fabrice DELIVRÉ : « Vie, usages et autorité du livre (I), Enseignement et production du savoir » -> [Projet e-NDP](#).

19 mai 2021 :
« Synthèse du séminaire ». Communication de Michaël WYSS et de Jean-Pierre GÉLY : « Actualité des recherches sur la basilique de Saint-Denis » -> [Carrières et constructions](#).

21 mai 2021 :
« Les notables », Communications de Émilie MARTINET : « De la prosopographie à l'étude des réseaux : analyser les structures administratives provinciales et la hiérarchisation des élites locales sous l'Ancien Empire égyptien (vers 2700-2160 avant notre ère) », de Michaël GEORGE : « Les chanoines de la cathédrale de Verdun de la fin XIIe au début du XVIe siècle » et de Laurent COSTE : « Les jurats de Bordeaux à l'époque moderne » -> [La prosopographie : objets et méthode](#).

Communication de Catherine RICHARTE : « Médiévalisme, modernité des usages et renouvellement des connaissances sur le Moyen Âge. Quelques allégations revues à travers le prisme de l'archéologie » -> [Médiévalisme](#).

28 mai 2021 :
Communication de Benoît GRÉVIN : « Un médiévalisme très oriental : les Hongrois et la pensée de l'origine asiatique » -> [Médiévalisme](#).

15 juin 2021 :
Communication de Yann SORDET, de Charlotte DENOËL, de Anne-Zoé RILLON, de Laura ALBIERO : « Vie, usages et autorité du livre (II), Liturgie, musique et dévotion » -> [Projet e-NDP](#).

↑ Colloques / Journées d'études

11 mai 2021 :

Journée d'études « Dystopies » : « Habitats et formes résidentielles : pratiques quotidiennes et transformations de l'économie ». [En savoir plus](#).

25 mai 2021 :

Journée d'études « Dystopies » : « Economies politiques et soucis du territoire ». [En savoir plus](#).

27 mai 2021 :

Neuvième Journée du LaMOP consacrée à Jean-Pierre DEVROEY. [En savoir plus](#).

21 - 25 juin 2021 :

École d'été : « Le livre médiéval au regard des méthodes quantitatives ». [En savoir plus](#).

1er - 2 juillet 2021 :

« Communautés déchirées ? Violences et divisions au sein des communautés de l'Occident grégorien (mi XIe-mi XIIe siècles) : entre pratiques et discours », colloque co-organisé par le LaMOP. [En savoir plus](#).

↑ Parutions



Benoit ROUZEAU, Hubert FLAMMARION (dir.), *Morimond 1117-2017, approches pluridisciplinaires d'un réseau monastique*, PUN, Éditions universitaires de Lorraine,

Le colloque pluridisciplinaire tenu à Langes et à Chaumont en 2017 a réuni vingt-quatre spécialistes du monachisme cistercien pour se pencher sur les réalités du réseau tissé par Morimond à l'échelle de l'Europe. Fondée vers 1117, à la limite des diocèses de Langres, de Toul et de Besançon, cette fille de Cîteaux essaima à travers toute la chrétienté grâce au dynamisme incessant de ses abbés dont le message trouva un écho auprès des institutions et des fidèles. Prolongeant les travaux de Michel Parisse sur les origines de l'abbaye et l'analyse des vestiges archéologiques trouvés sur le site, l'ouvrage illustre l'importance des sources écrites médiévales et modernes et la fécondité de les croiser avec les données matérielles en variant les angles d'approche. La connaissance des bâtiments abbatiaux, du cloître et de la nécropole en sort précisée et renouvelée. Une attention particulière est portée au rôle des abbés comme Henri de Carinthie au XIIe siècle, Antoine de Bosredon au XVe siècle, ou Jean Coquet au XVIe siècle qui continua à jouer un rôle international malgré les soubresauts de la Réforme. Précisant et complétant les listes d'abbés de la fin du Moyen Age, l'enquête souligne l'activité de ces hommes en perpétuel mouvement entre les filles de l'Ordre.

**ESPACES ECCLESIASTIQUES
ET SEIGNEURIES LAÏQUES
(IX^e-XIII^e SIÈCLE)**



Tristan MARTINE, Jessika NOWAK, Jens SCHNEIDER (dir.), *Espaces ecclésiastiques et seigneuries laïques (IXe-XIIIe siècle)*, Éditions de la Sorbonne,

De la fin du IXe au XIIIe siècle a lieu en Occident un processus de séparation des pouvoirs aristocratiques laïques et ecclésiastiques, en lien avec la réforme grégorienne, tandis que l'on assiste également à un phénomène de spatialisation, puis de territorialisation, du pouvoir. Si ces thématiques sont au cœur de nombreuses recherches actuelles, les chercheurs francophones et germanophones les comprennent très différemment. Ainsi, à l'inverse des Français, les Allemands ne se sont quasiment pas, après 1945, intéressés aux problèmes spatiaux : le terme allemand Territorialisierung, qui recouvre l'idée que le pouvoir des aristocrates ait pu être fondé sur un principe territorial et reposer sur des espaces aux frontières plus ou moins bien définies, n'est utilisé que pour décrire des phénomènes à partir de la fin du XIIe siècle. [Lire la suite](#)

SOUS LA DIRECTION DE TRISTAN MARTINE,
JESSIKA NOWAK ET JENS SCHNEIDER



Julie CLAUSTRE, *Faire ses comptes au Moyen Âge. Les mémoires de besogne de Colin de Lormoye*, Les Belles Lettres,

Faire ses comptes. D'où vient cette discipline du chiffre pratiquée jusqu'au sein des familles ? Les vestiges du livre de boutique de Colin de Lormoye, un couturier du XV^e siècle, installé à Paris, à deux pas de l'église Saint-Séverin invitent à une exploration de l'histoire des pratiques de comptabilité domestique. Ces comptes, à ce jour les seuls d'un boutiquier parisien conservés pour la période médiévale, sont ici édités et commentés. Ce document exceptionnel que Colin a tenu pendant plus de trente ans nous renseigne sur les usages de gestion d'un individu du « commun des gens de métier », selon les mots de Christine de Pizan. Le livre nous fait pénétrer dans l'univers quotidien d'une boutique, éclairant la vie économique d'un artisan du Moyen Âge. Il dévoile l'ampleur des savoir-faire de Colin et sa propre conception du travail, ce qu'il appelait sa « besogne ». Retrouvé dans les archives de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, de l'université et de l'église Notre-Dame, le parcours de ce Parisien ordinaire se laisse reconstruire depuis son installation sur la rive gauche jusqu'à son accession à la maîtrise, puis à la propriété. Son insertion dans le monde de la confection parisienne est restituée grâce aux archives des métiers parisiens à la prévôté de Paris et aux documents fiscaux. [Lire la suite](#)

↑ Articles des membres du LaMOP

Cette liste n'est pas exhaustive. Ne sont mentionnés ici que les articles dont les références nous ont été communiquées par leurs auteurs :

Justine AUDEBRAND : « Le genre au haut Moyen Âge : une approche par l'objet » dans Isabelle ALGRAIN (éd.), *Archéologie du genre. Construction sociale des identités et culture matérielle*, Bruxelles, Université des Femmes, 2020, pages 171-195.

Joseph MORSEL : « N'est-il d'histoire que d'historiens ? Pratiques et institutionnalisations de la recherche sur le passé menée par des non-historiens » dans *Journal of interdisciplinary history of ideas*, 2020, volume 9, issue 18, item 7 ([lire en ligne](#)).

Nicolas PERREAUX : « Des structures domaniales aux territoires ecclésiastiques ? Entités spatiales et dynamique du processus de spatialisation dans les actes diplomatiques (VIIe-XIIIe siècles) », dans Tristan MARTINE, Jessika NOWAK et Jens SCHNEIDER (dir.), *Espaces ecclésiastiques et seigneuries laïques (IXe-XIIIe siècle)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021, pages 55-77.

Élisabeth LUSSET : « Vade in pace. La fortune historiographique et littéraire de la prison monastique du Moyen Âge au XXe siècle » dans *La Revue historique*, 2021/2 (n° 698).

↑ Nouvelles de la bibliothèque Halphen

De nouvelles acquisitions sont venues enrichir le fonds de la bibliothèque :

- Léonard DAUPHANT, *Géographie. Ce qu'ils savaient de la France (1100-1600)*, Ceyzérieu, 2018.
- Dominique POIREL (éd.), *Le théologico-politique au Moyen Âge*, Paris, 2020 (don de Jean-Philippe GENET).
- Jacques VERGER, Patrice FOISSAC, *Histoire de l'Université de Toulouse, tome 1 : le Moyen Âge*, Fenouillet, 2019.
- Martine CHARAGEAT, Bernard RIBEMONT, *Corps en peine. Manipulation et usages des corps*, Paris, 2019.
- Stéphane LAMASSE, Gaëtan BONNOT (dir.), *Dans les dédales du Web. Historiens en territoire numériques*, Paris, 2019.
- Benoît LETHENET, *Espions et pratiques de renseignement. Les élites*, Strasbourg, 2019.
- Harmony DEWEZ, Lucie TRYOEN, *Administrer par l'écrit au Moyen Âge (12ème siècle - 15ème siècle)*, Paris, 2019.
- Joseph MORSEL, *Communautés d'habitants au Moyen Âge (11ème siècle - 15ème siècle)*, Paris, 2018.
- Michelle SZKILNIK, *Le Jouvencel de Jean de Bueil et les commentaires de Guillaume Tringant*, Paris, 2018.

Quelques nouveaux périodiques sont également à votre disposition :

- *Medioevo latino*, tome 61, 2020.
- *La gazette du livre médiéval*, numéro 64, 2018.
- *Histoire et sociétés rurales*, numéro 53, 2020.
- *Histoire et sociétés rurales*, numéro 54, 2020.
- *Histoire et mesures*, volume 33, numéro 1, 2018.
- *Histoire et mesures*, volume 33, numéro 2, 2018.
- *Les cahiers de recherche médiévales et humanistes*, numéro 26 - 2, 2013 (don du CRHM).
- *Les cahiers de recherche médiévales et humanistes*, numéro 36 - 2, 2018.
- *Cahiers de civilisation médiévale*, numéro 240 bis, 2017.
- *Studi medievali*, 60ème année, série terza, juin 2019.
- *Studi medievali*, 60ème année, série terza, décembre 2019.
- *Studi medievali*, 61ème année, série terza, juin 2020.
- *Studi medievali*, 61ème année, série terza, décembre 2020.

↑ Activités des membres du LaMOP

3 mai 2021 :

Communication de Joseph MORSEL : « Archéologie documentaire et histoire sociale du pouvoir à Nuremberg vers 1500 » dans le cadre du séminaire « Nouveaux chantiers » organisé au sein du Master « Histoire et anthropologie des sociétés médiévales et modernes » de l'université Paris 1 / Panthéon - Sorbonne.

3 – 4 juin 2021 :

Communication de Élisabeth LUSSET : « Faire l'histoire de la sexualité monastique : Célibat ecclésiastique et pratiques sexuelles cléricales : un état des lieux (Moyen Âge-époque moderne) », dans le cadre des journées d'étude du programme de recherche SexEo (Sexualités Ecclésiastiques en Occident, Moyen Âge-époque moderne).

24 – 25 juin 2021 :

Communication de Vincent LÉTHUMIER : « Les historiographies d'un échec, la ligue princière de la guerre Folle (1485-1488) : entre occultation et marginalisation mémorielles » dans le cadre du colloque de l'Institut Franco-Allemand de Sciences Historiques et Sociales de Francfort.

5 – 9 juillet 2021 :

Communication de Vincent LÉTHUMIER : « Quand un impair met en marge de l'élite princière. Les pairs de France dépossédés de leur pairie à l'époque médiévale » dans le cadre de l'École d'été franco-italienne des universités de Paris I et de Padoue-Vérone-Venise.

↑ Présentation d'un travail de thèse en cours

« Aristocratie, parenté et reproduction sociale au Portugal à la fin du Moyen Âge », par Miguel AGUIAR, sous la direction de Joseph MORSEL et de José Augusto de SOTTOMAYOR-PIZARRO :

Cette thèse porte sur l'articulation entre parenté et reproduction sociale de l'aristocratie curiale portugaise à la fin du Moyen Âge (v. 1380-1530). Nous concevons la reproduction sociale comme ce qui assure la stabilité des structures et des rapports sociaux ; dans le cas médiéval, cette reproduction signifiait aussi le maintien de la cohésion de l'aristocratie en tant que groupe dominant. Nous nous intéressons en particulier au rôle joué par la parenté dans ce processus, par le biais notamment des formes de transmission des biens et des pratiques et réseaux d'alliance.

La partie consacrée à la transmission est dissociée entre la succession et l'héritage. Les biens dits de succession étaient indivisibles et permettaient la reproduction des bases du pouvoir seigneurial de l'aristocratie ; ils sont aussi à la base de la formation d'un système à maisons. Dans ce schéma, les aînés assument un rôle prééminent ; cependant, les pratiques observées montrent que la succession passait aussi souvent par les femmes ou par les collatéraux, qui formaient un cadre de soutien indispensable à la cohésion des groupes aristocratiques. Ce cadre est aussi bien visible au niveau des biens dits d'héritage, étudiés surtout grâce à des documents tels que les testaments et les chartes de partage. Ces biens-ci étaient divisés entre tous les héritiers légitimes ; le partage assurait le maintien de tous les héritiers et la construction de réseaux d'alliances à travers les dots fournis aux femmes. En même temps, la libre disposition testamentaire du tiers de la fortune permettait aux aristocrates de « spiritualiser » une partie substantielle de leurs biens, en faisant des donations à leurs serviteurs ou à des pauvres anonymes, mais aussi par la fondation de chapelles pour se faire enterrer et assurer les rituels nécessaires à leur salut. Bref, l'articulation entre tous ces formes de transmission entretient non seulement la reproduction des principales bases de pouvoir seigneuriale, mais aussi la cohésion du groupe aristocratique.

Néanmoins, la troisième partie de la thèse vise à démontrer que l'élément fondamental de la reproduction était moins la transmission successorale que l'alliance, car elle assurait cette cohésion en densifiant les rapports sociaux aristocratiques, d'ordre simultanément seigneurial et curial. Un premier chapitre vise à reconstituer les éléments fondamentaux des conceptions et représentations dominantes sur le mariage, étape essentielle pour rendre cohérents les choix des aristocrates, ainsi que les structures formées par l'ensemble des pratiques retracées. Un corpus d'environ cent contrats de mariage permet d'enquêter sur les pratiques de négociation, démontrant l'énorme importance de ce sujet pour l'aristocratie portugaise : le nombre d'individus engagés dans les négociations et dans les dotations de femmes, les sommes déployées, et le nombre des documents produits et conservés en témoignent. Une autre question se posait : comment l'aristocratie, un groupe théoriquement endogame, s'est-elle adaptée à un système matrimonial qui prône l'exogamie ? Grâce à la construction d'un vaste corpus généalogique, nous avons conclu que la plupart des mariages réunissaient des parents consanguins éloignés : sur un corpus de 253 unions, seulement 24% sont considérés comme canoniquement endogames. Simultanément, les aristocrates utilisaient fréquemment leurs réseaux d'affinité pour trouver des conjoints : c'est-à-dire, en se mariant dans la parenté par alliance d'un consanguin proche. L'exogamie consanguine et les mariages dans l'affinité formaient donc un système matrimonial qui articulaient proximité et distance, et multipliaient les rapports à l'intérieur du groupe. Organisé selon une endogamie sociale claire, ce système a produit un groupe aristocratique aux relations internes denses, sous-tendues par une présence à la cour royale. Cet aspect est fondamental car le groupe que nous avons étudié se caractérisait par un profil simultanément seigneurial et curial ; en outre, une partie substantielle de leurs pouvoirs seigneuriaux dépendait d'un encadrement monarchique, à travers surtout les seigneuries données par la couronne. De ce fait, l'entretien des rapports denses autour de la cour royale était crucial ; dans ce processus, l'alliance jouait le rôle le plus important pour assurer la stabilité de ces rapports, ainsi que la cohésion du groupe.

↑ Nomination / Eméritat / Prix / Bourse

Prix :

Emmanuelle VAGON et Ingrid HOUSSAYE ont reçu le neuvième prix biennal décerné par le comité « Imago mundi », qui récompense le meilleur article publié dans cette revue. Nous leur adressons toutes nos félicitations. [En savoir plus.](#)

Benoit ROUZZEAU est lauréat de la médaille Gabriel-Auguste PROST 2021, décernée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour l'ouvrage « Morimond : archéologie d'une abbaye cistercienne, XIe-XVIII siècles » qu'il a dirigé (cet ouvrage est présenté dans la Lettre du LaMOP numéro 29). Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Bourse du LaMOP – Robert-de-Sorbon :

Du fait des conditions sanitaires actuelles, Luke GIRAUDET, lauréat de la bourse du LaMOP-Robert-de-Sorbon pour l'année 2020-2021, sera accueilli au sein de notre laboratoire en septembre prochain.



<http://lamop.univ-paris1.fr>

Si vous avez des informations susceptibles d'être mises dans les prochains numéros, merci de bien vouloir les envoyer à Willy MORICE : Willy.Morice@univ-paris1.fr

Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros, n'hésitez pas à contacter Willy MORICE : Willy.Morice@univ-paris1.fr. Il vous sera possible, quoi qu'il en soit, de vous désinscrire à tout moment.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion d'une lettre d'information.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au LaMOP.

© LaMOP UMR 8589 CNRS/Université Paris1
Directeur de la publication : Direction du LaMOP